



Commune de ROUMOULES
Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du 24 avril 2019

Convocation et affichage : 16/04/2019

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, M. Jean BLANC, M. Alain COCUAUD, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Laurent MANUEL, M. Gilles PRIN-ABEIL, M. Alain Patrick ROY et Mme Concetta ZUNINO

Absents excusés : Mme Annie BARATTA, M. Sébastien MOHEN et Mme Annie TAXIL.

Mme Annie TAXIL a donné pouvoir à Mme Delphine CHAILLAN

M. Laurent MANUEL a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter les points suivants : Soutien Notre Dame de Paris, Reprise des données pour logiciel cimetière, plan de formations 2019, délibération modificative. À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour.

- ❖ **DPU non exercé** : vente Martinez/Claeys parcelle F183.
- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance 27 mars 2019, à l'unanimité.
- ❖ **Cérémonie du 8 Mai** : Commander la gerbe à la fleuriste à Riez. Cérémonie à 11h30.
- ❖ **N° 2019 – 027 – Lotissement Chauret 2** : Accord pour vendre le lot n° 2 d'une superficie de 680 m² à Monsieur et Madame Pierre-Yves et Denise COUSPEYRE pour un montant de 44 200 euros TTC. Faire délibération, à l'unanimité cette délibération annule et remplace celle du 28 août 2018 n°2018-056. Monsieur Gilles MEGIS quitte la séance et ne participe pas au vote
- ❖ **N° 2019 – 028 – Lotissement Chauret 2** : Accord pour vendre le lot n° 1 d'une superficie de 862 m² à Monsieur et Madame Raymond et Annie METERY pour un montant de 56 030 euros TTC. Faire délibération, à l'unanimité
Monsieur Gilles MEGIS revient en séance
- ❖ **N° 2019 - 029 – Travaux école rénovation préau et isolation** : Demander la subvention « fonds de concours de la DLVA » pour ce projet. Faire délibération à l'unanimité
- ❖ **N°2019 – 030 – Convention avec la SCP du Canal de Provence** qui souhaite implanter une canalisation sur la parcelle cadastrée ZY 25 dont la commune est propriétaire et la SAM Monte Carlo Radiodiffusion est preneur à bail, dans la cadre de sa mission d'aménagement du plateau de Valensole afin de répondre aux besoins agricoles et de sécurisation de l'alimentation. Accord pour cette convention. Faire la délibération, à l'unanimité.
- ❖ **Programme d'électrification 2019** : Faire un courrier au SDE 04 pour proposer les travaux suivants pour 2019 : 1) enfouissement réseaux électriques Quartier de Béard ; 2) enfouissement réseaux de la RD952 à Chauret ; À l'unanimité.
Madame Christine DEAUZE quitte la séance et ne participe pas au vote
- ❖ **N° 2019 – 031- Animations fête st Pierre** : Accord pour une subvention exceptionnelle de 1 650 euros au Comité des fêtes de Roumoules pour l'organisation d'animations pour la fête Saint Pierre. Faire délibération. A l'unanimité.
Madame Christine DEAUZE revient en séance.
- ❖ **Fédération nationale des Communes forestières** : Reporté
- ❖ **N° 2019 – 032- ONF** : Motion de soutien pour l'arrêt des suppressions de poste de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers, maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF. Accord pour cette motion. Faire délibération à l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 – 033 – Délibération modificative n°1 Chauret 2** : Chapitre 040 compte 3355 – 322 581,23 ; chapitre 040 compte 3555 + 322 581,23. Accord à l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 – 034- Reprise et intégration des données issues des fichiers Excel et Word pour logiciel cimetière par l'entreprise groupe GFI Géosphère** : Accord pour ce devis de 2 300 euros HT. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **Plan de formation 2019** : Accord pour le plan de formation présenté. A l'unanimité.
- ❖ **L'association des Maires de France** appelle les communes de France à s'associer au côté de l'Etat et de la ville de Paris à la restauration de la cathédrale Notre Dame dans le cadre de la collecte nationale ouverte par la Fondation du patrimoine. A étudier.

Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

